

Les fossés burgondes de Carouge en 1783

Autor(en): **Corboz, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **13 (1965)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES FOSSÉS BURGONDES DE CAROUGE EN 1783

par André CORBOZ



EN 1940, Louis Blondel restituait les fossés burgondes de Carouge¹ en se fondant essentiellement sur quelques données toponymiques dont la plus ancienne remontait à 1357, sur divers actes du XVII^e siècle et sur trois pieux fortuitement découverts en 1932² (fig. 1). De ces éléments épars, il tirait, plus qu'une hypothèse, une démonstration.

Un certain nombre de documents déposés aux Archives d'Etat de Turin¹ et aux Archives communales de Carouge permettent, rapprochés, de confirmer toutes les conclusions de Blondel ; ils fournissent en outre d'utiles indications complémentaires sur le tracé du fossé comme sur le profil des lieux.

Le document fondamental (fig. 2) consiste en une feuille signée «Viana, architecte du roi, Turin ce 19 mars 1783» : il s'agit des *Profils pour les alignements des Rues de la Ville de Carouge*⁴.

Ces quatorze profils montrent à la fois la disposition primitive du terrain et l'état auquel il s'agit de l'amener par nivellement ; l'échelle est différenciée : aux longueurs mesurées en trabucs (le trabuc vaut 3,082 m) correspondent des hauteurs étalonnées en onces (l'once vaut 0,043 m)⁵. Ce document, déjà publié⁶, ne se comprend pas sans sa clef, c'est-à-dire sans le plan auquel il se réfère et qui porte les mêmes lettres et chiffres que lui. Or ce plan se trouve à Carouge, en deux exemplaires presque identiques (fig. 3).

¹ L. BLONDEL, *Carouge, villa romaine et burgonde*, dans *Genava*, t. XVIII, 1940, pp. 54 à 68.

² L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1932 ; place d'Armes, Carouge*, dans *Genava*, t. XI, 1933, p. 28.

³ Archivio di Stato, sezione di corte, Duché de Savoie, Cité et Province de Carouge.

⁴ A Turin, colloc. cit., mazzo 3, pièce 10.

⁵ Nous tenons à remercier ici M^{lle} Augusta Lange, des Archives d'Etat de Turin, qui a aimablement recherché cette valeur absente des tables d'équivalence.

⁶ Cf. Augusto Cavallari-Murat, *Giuseppe Viana, architetto Sabauda in Sardegna*, dans *Atti e Rassegna tecnica della Società piemontese degli ingegneri e degli architetti in Torino*, Turin, décembre 1960.

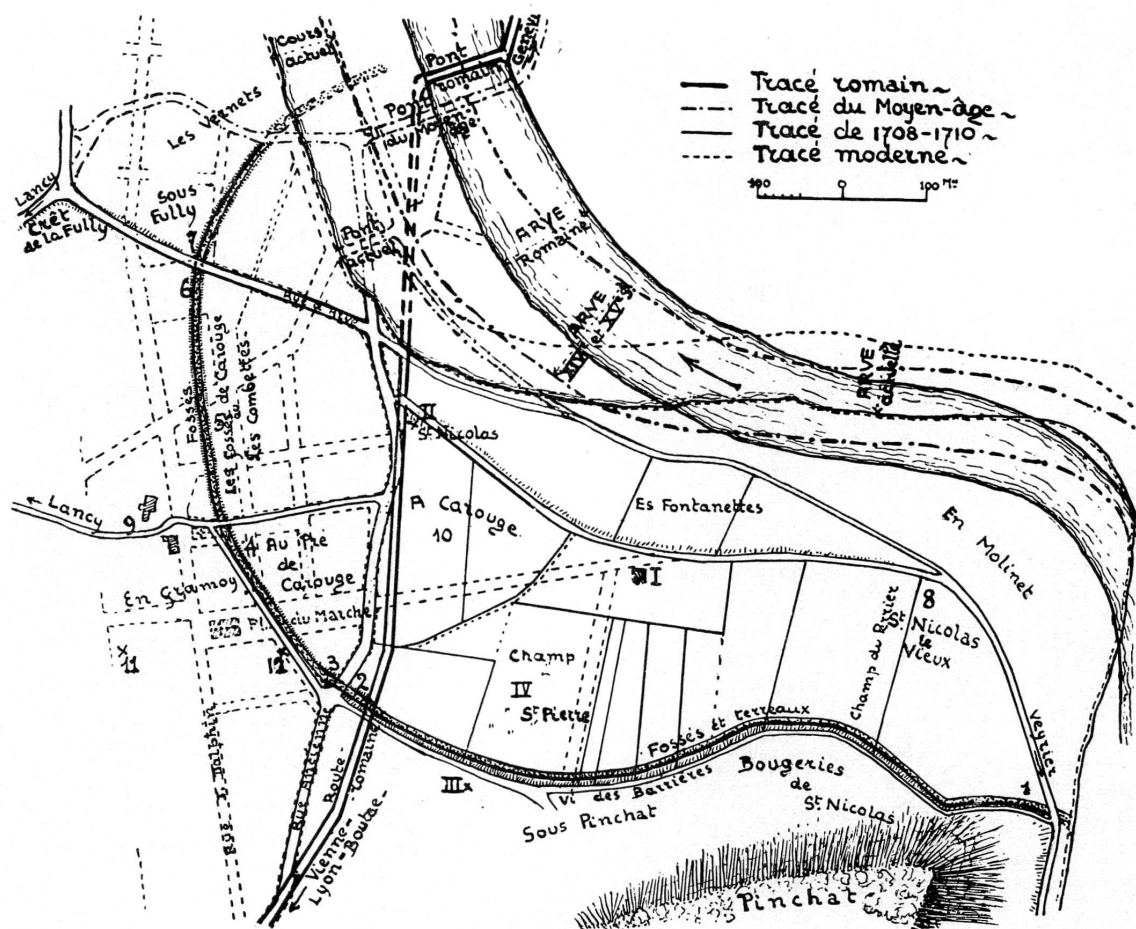


Fig. 1

C'est le *Plan rectifié pour les alignements de la ville de Carouge avec les Profils des nivellements des Rues*, ouvrage sans date ni signature, mais que divers recouplements sur lesquels nous ne nous attarderons pas permettent de dater avec certitude du 19 mars 1783 et d'attribuer au même Viana. Comme ce plan, le dernier des projets approuvés par Victor-Amédée III, répond à quelques détails près à celui qui a été exécuté, il est aisé d'en transcrire les indications littérales et numériques sur un relevé cadastral récent, puis d'y reporter les profils (fig. 4).

Le tracé des profils, on le voit, n'est nullement rectiligne. On pourrait croire que cela résulte, au moins en partie, d'une approximation dans la position des repères; mais les zones ombrées verticales (lavées en rose dans l'original) qui se lisent dans la figure 2 au-dessus de chacune des quatorze lignes, indiquent les îlots à bâtir et déterminent, par comparaison avec les alignements, un repérage d'une très grande précision.

C'est alors qu'apparaissent les fossés burgondes.

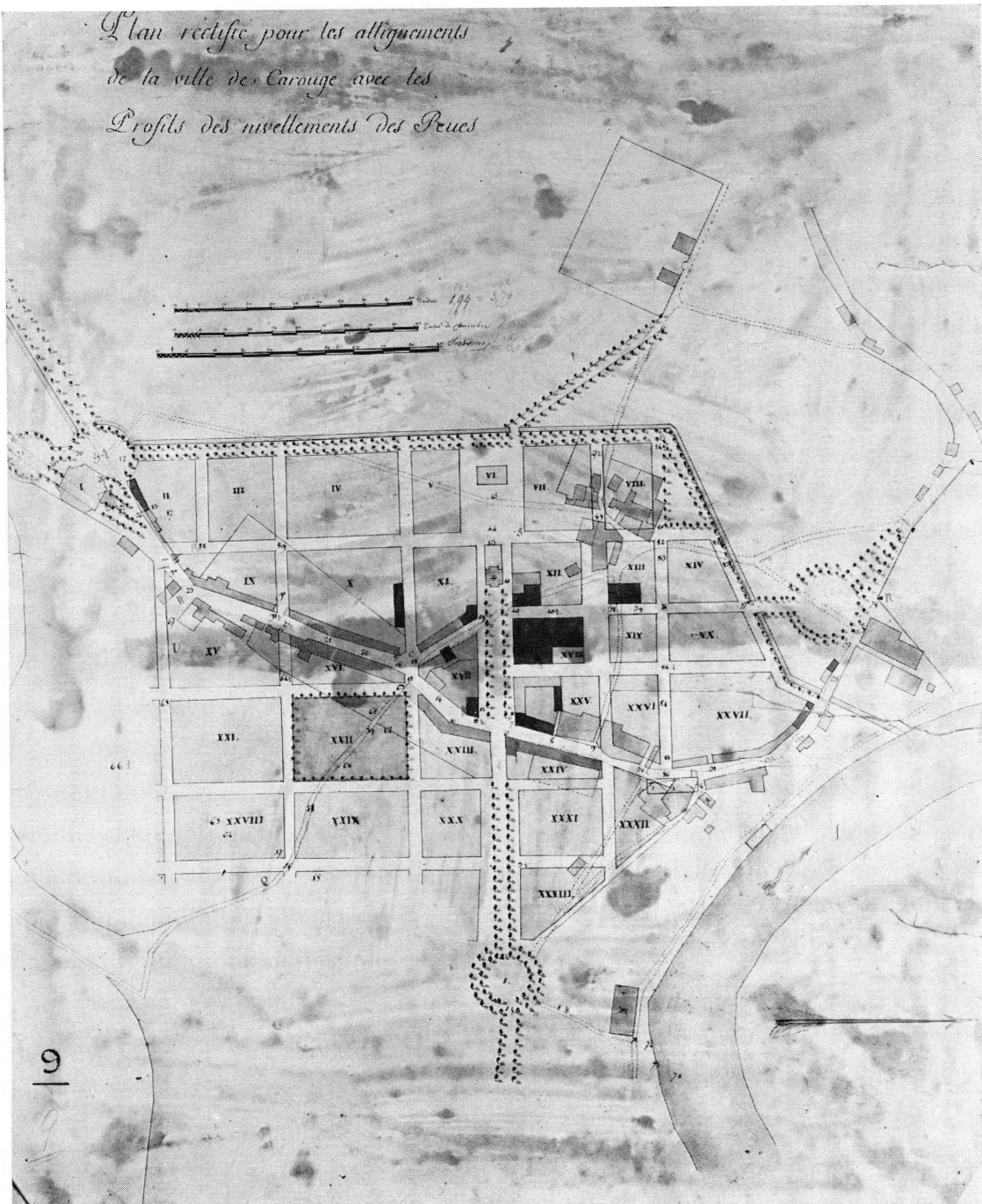


Fig. 3

Le lecteur attentif aura observé que plusieurs profils présentent une brusque chute de niveau, très marquée, bien que de hauteur variable. Ce sont ceux qui

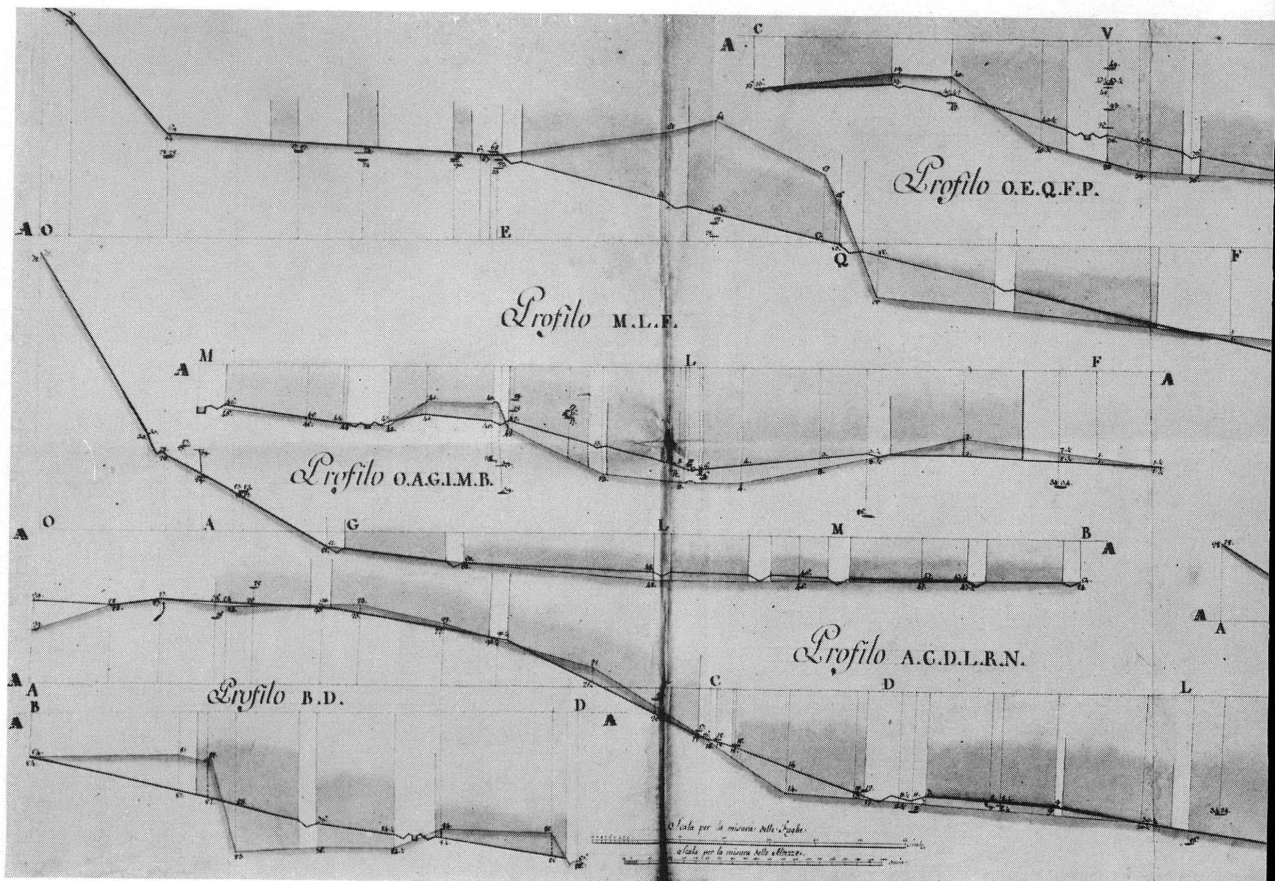


Fig. 2a

portent les lettres OEQFP, UX, MLF, ARSTV, ATV, BD et Bb. Si l'on joint par une courbe les points supérieurs de ces dénivellations et si l'on répète l'opération pour les points inférieurs, on obtient, projeté en plan, le tracé d'une berge de l'Arve effacée en majeure partie par les travaux de terrassement d'après 1783. C'est au pied de cette berge que coulait le bras ou le bief retrouvé par Blondel: le bord externe du bief coïncidait avec la courbe interne que nous avons obtenue.

Carouge était donc divisé au XVIII^e siècle en deux niveaux distincts, aujourd'hui insensibles. Ainsi s'expliquent les expressions «plaine dessus» et «plaine dessous» que l'on retrouve plusieurs fois dans la correspondance du comte de Veyrier⁷,

Quant à la largeur du bief, elle est, selon Blondel, d'environ 5 m (cf. *Genava*. t. XVIII, 1940, p. 65, fig. 3).

⁷ Cf. par exemple lettre du 14 décembre 1780, in Gaullieur, *Annales de Carouge*, Genève, 1857, p. 53.

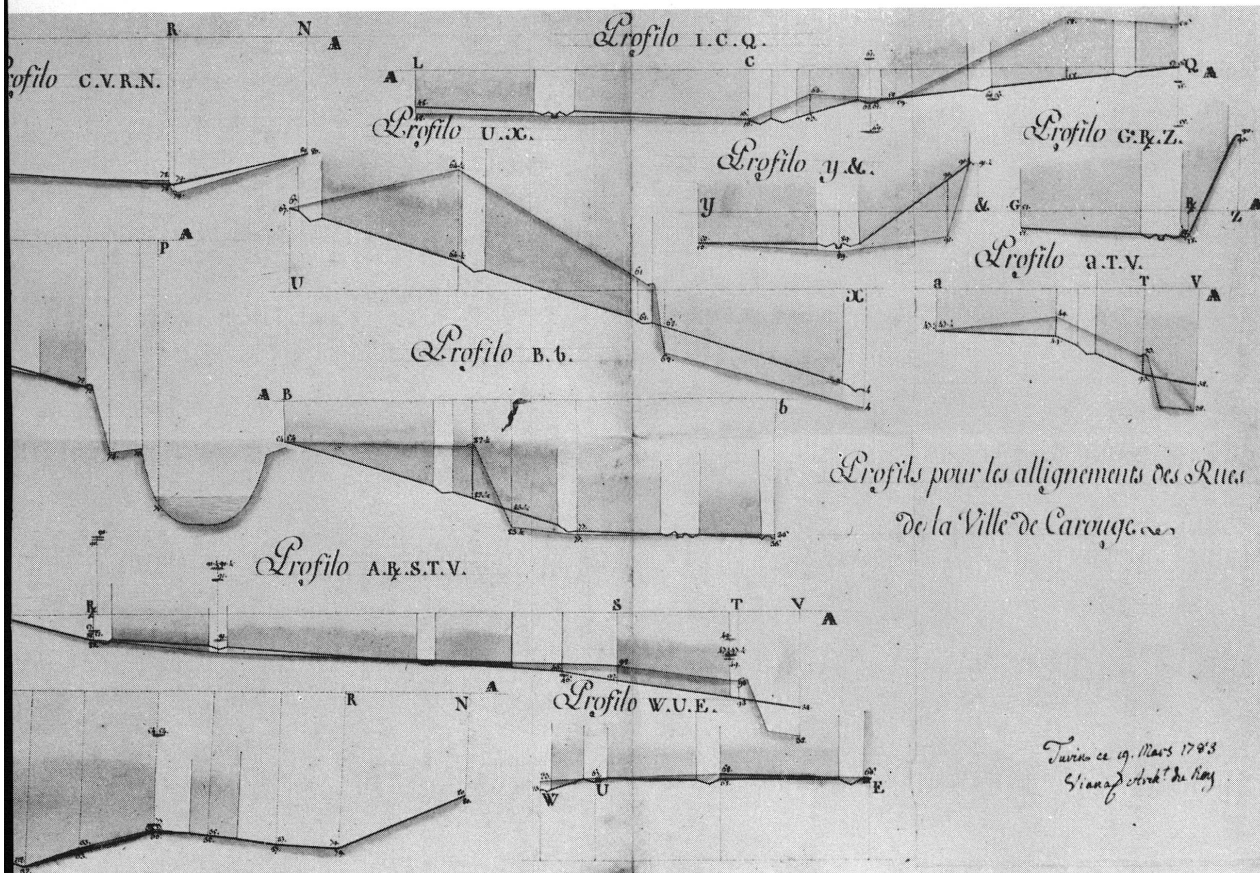


Fig. 2b

Mais d'autres documents encore aident à préciser divers aspects complémentaires de ce tracé. Les voici, d'amont en aval.

Le *Plan des alignements dont Carouge est susceptible*, du 29 juillet 1779, dû à Vincenzo Manera ⁸ (fig. 5) montre l'ancienne berge entre l'Arve (ou peu s'en faut) et l'actuelle rue des Moraines, soit le parcours traditionnellement nommé Vi des Barrières en raison sans doute des pieux et haies qui garnissaient le bord interne du bief.

Au début de la rue des Moraines (fig. 4, lettre Q), la différence de niveau était de 97 onces, soit 4,17 m. Le chemin suivait le haut de la berge tandis que la différence, peu avant le carrefour C (fig. 4), passait à 55 onces (2,37 m), pour s'abaisser au maximum au carrefour même, seuil de pénétration de l'ancienne voie romaine dans le territoire de la villa burgonde. On constate en effet que le profil longitudinal

⁸ A Turin, Archivio di Stato, sezione di corte, archivio topografico segreto di S. M.

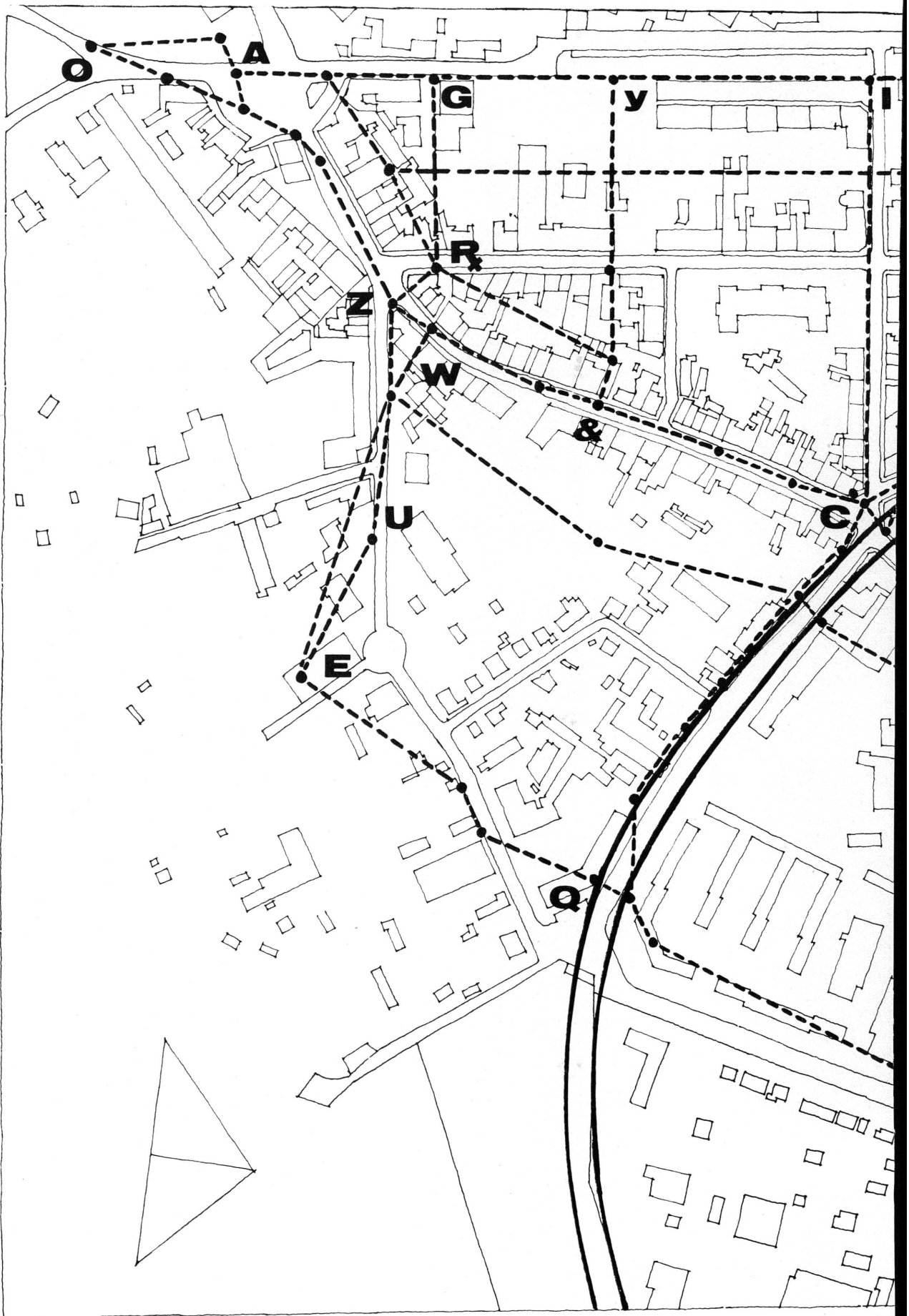
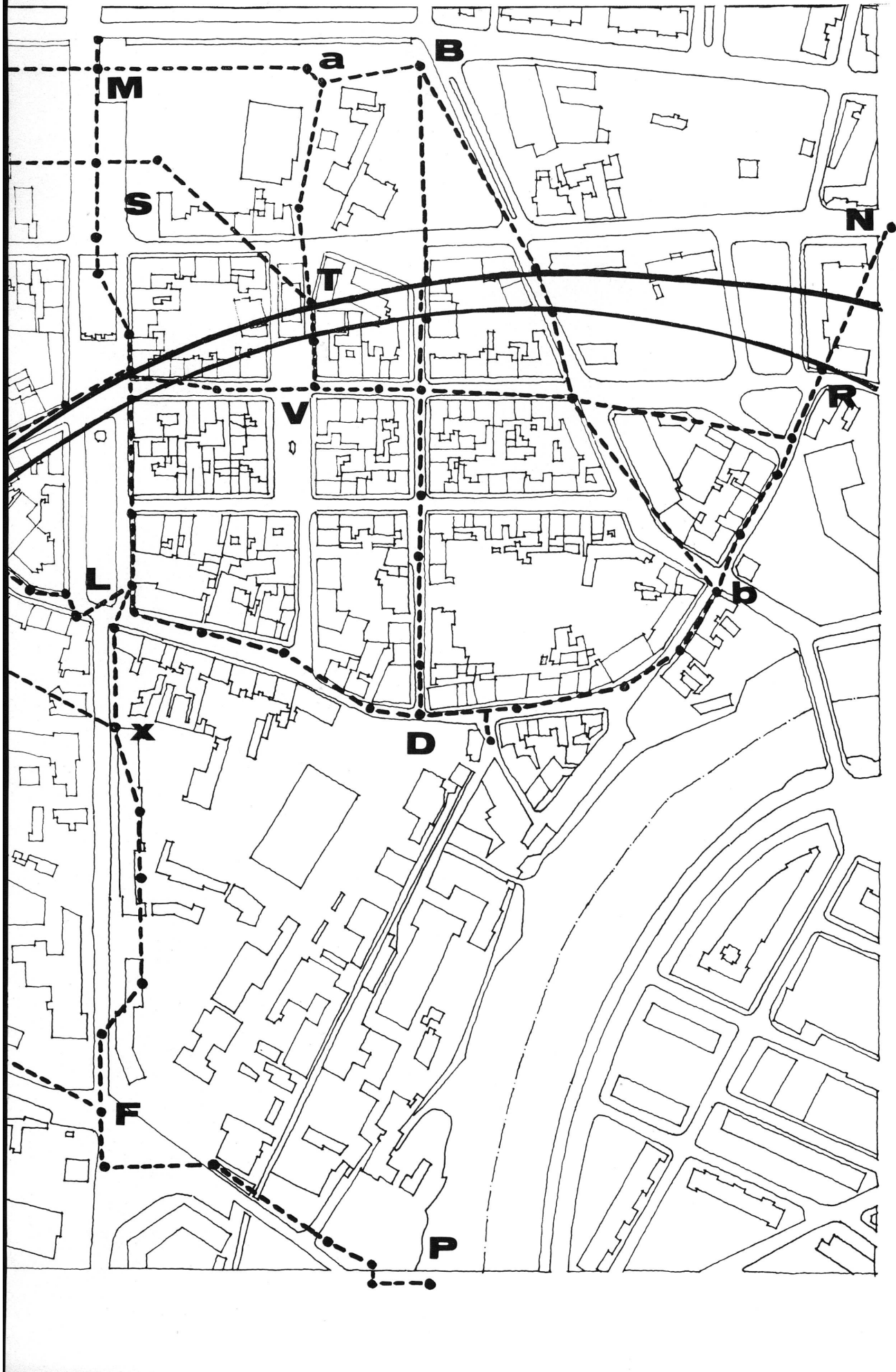


Fig. 4



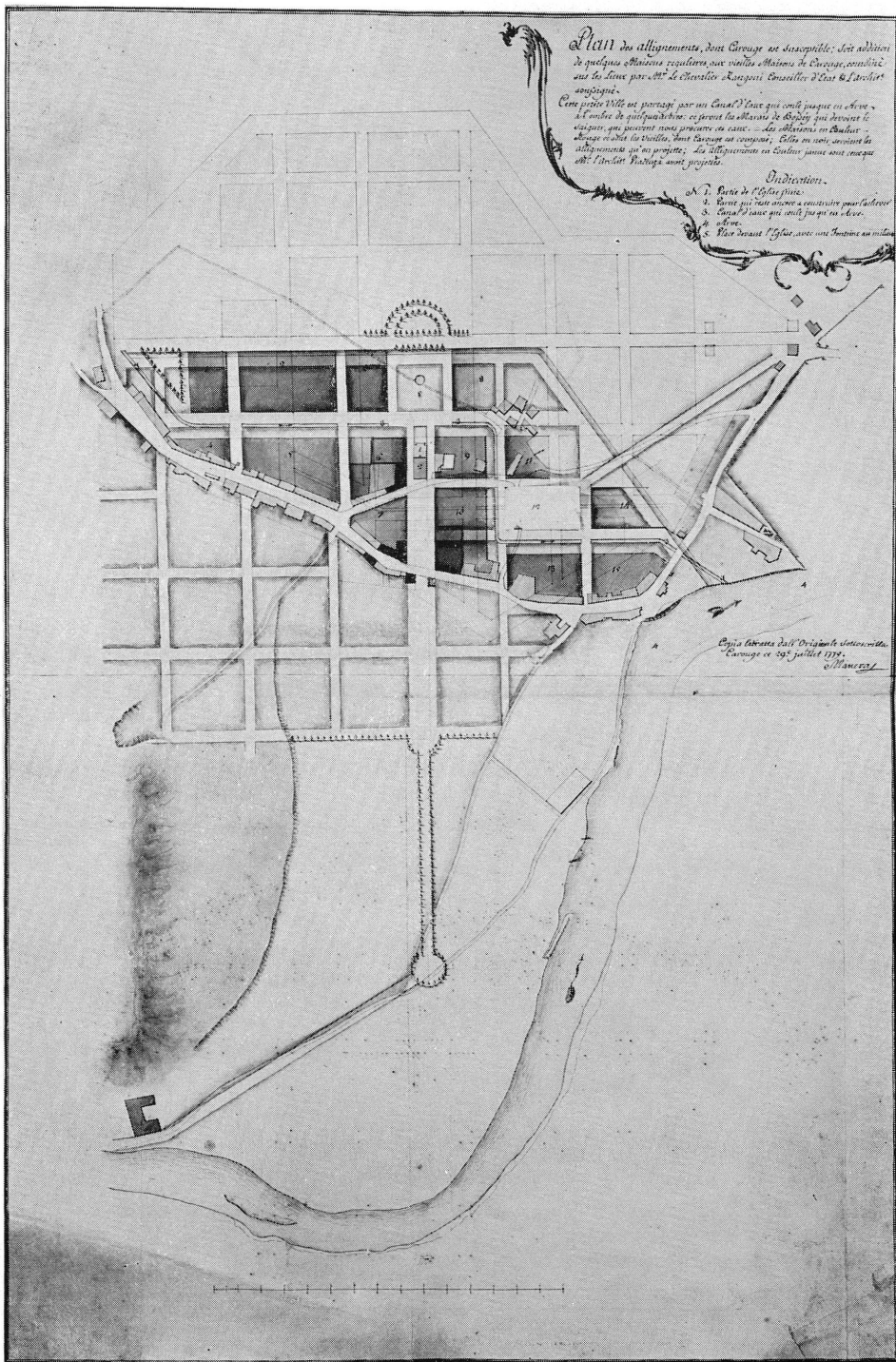


Fig. 5

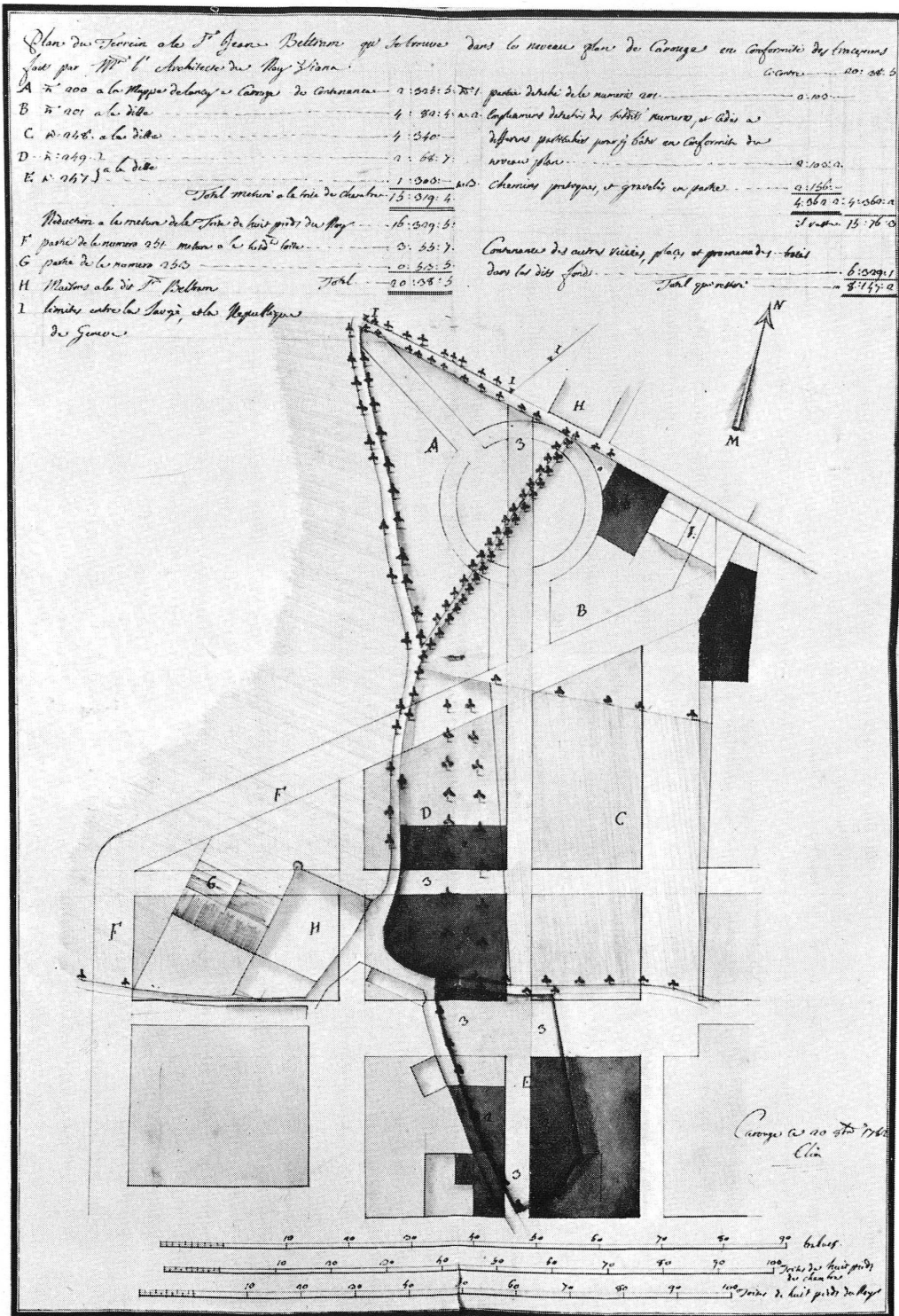


Fig. 6

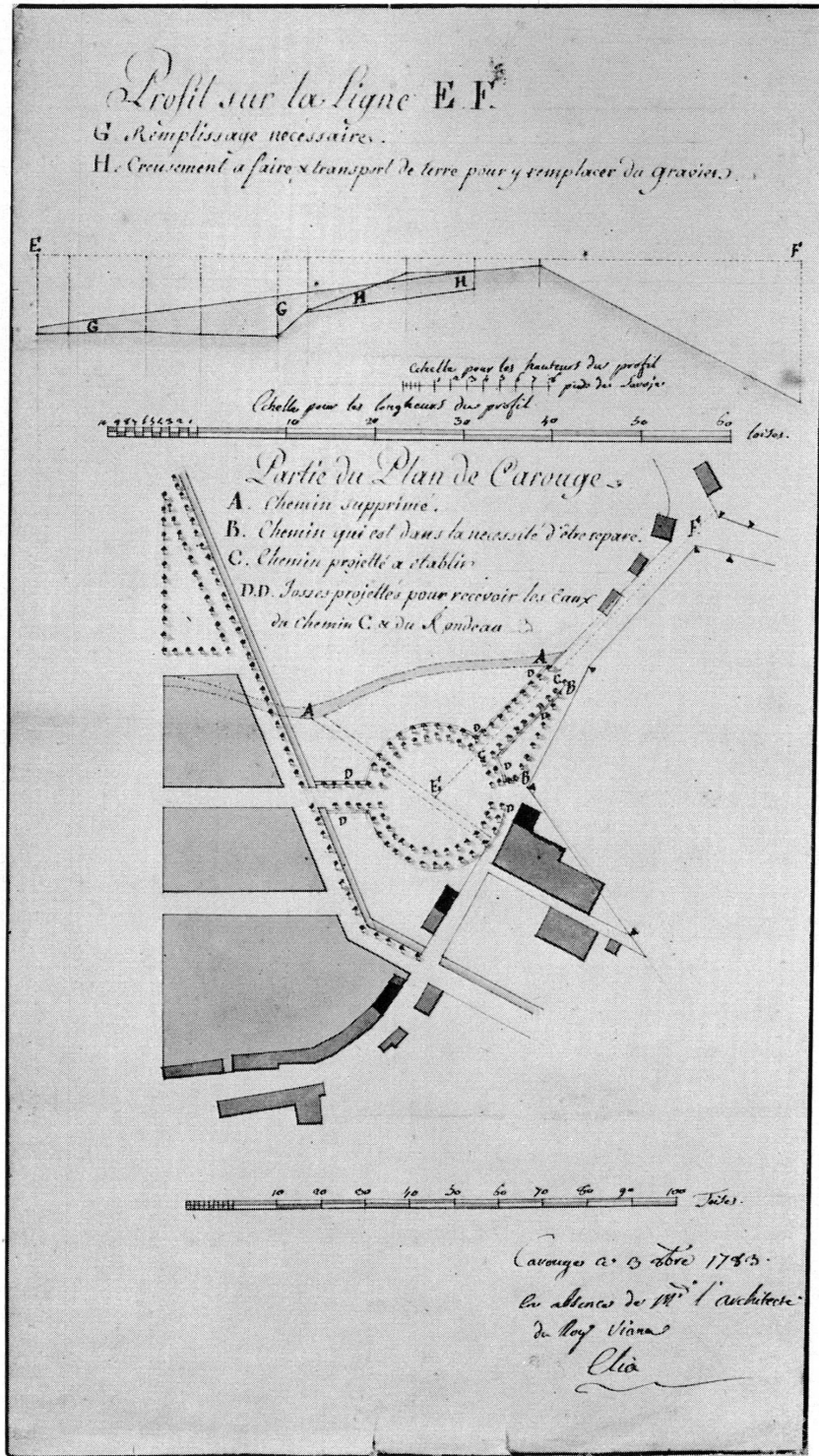


Fig. 7

de cette voie (ACDLRN – sic pour ACLDRN) n'indique aucune dénivellation particulière en C.

En aval de C, le long de la rue du Marché, l'emplacement exact du chemin varie suivant les plans: tantôt il suit l'alignement des façades de l'îlot XI, tantôt celui de l'îlot XVII, d'où une différence de quelques mètres. Au débouché de la rue Saint-Victor sur la place du Marché, la dénivellation est de 22 onces (0,95 m); elle passe à 41 onces (1,76 m) à la limite méridionale de l'îlot XIII; à partir d'ici, le haut de la berge et le chemin cessent de coïncider; entre les îlots XIII et XIV, la hauteur est de 75 onces (3,23 m) (partie supérieure de la rue de la Filature); enfin, le long du canal, au nord de l'îlot XIV, elle passe à 67 onces (2,88 m).

Un autre document fournit une indication intéressante: le *Plan du terrain a le S^r Jean Beltram qui se trouve dans le nouveau plan de Carouge en conformité des tracemens faits par M^r l'Architecte du Roy Viana*, dressé par Domenico Elia le 20 octobre 1782⁹ (fig. 6). On y voit en effet, dans l'îlot XIV, une double ligne d'arbres qui ne suit pas le tracé du chemin, mais prolonge la courbe générale de l'ancienne rive: il est probable que ces arbres bordaient le fossé, dont ils profitaient de l'humidité rémanente. C'est d'ailleurs précisément cet endroit qui est dit «des fossés» ou «des combettes» au XVII^e siècle.

A partir du canal, la courbe est malheureusement plus difficile à établir. Car il est ardu de faire coïncider ici les trois données dont nous disposons: à savoir les trois pieux découverts en 1932, dont l'emplacement est certain; le profil ACDLRN; enfin le *Profil sur la ligne EF* dressé par Elia le 3 octobre 1783¹⁰ (fig. 7).

Le profil ACDLRN indique, en R, un point bas et de R à N une pente douce continue. Sans doute le bief, ici à l'extrémité de son parcours, a-t-il divagué parce que l'ancienne berge avait été érodée par des crues; le relief ne présentait donc plus ce franc ressaut qui se lit si aisément en amont. En outre, les pieux se trouvaient, en 1932, recouverts d'une couche d'alluvions de 2,50 m. On comprend donc que les légères différences de niveau constatées par le profil du 3 octobre 1783 n'autorisent pas des conclusions catégoriques: la dénivellation enregistrée sous la lettre G (celle de droite) est de l'ordre d'un pied et demi, soit environ 0,50 m. Il faut toutefois relever que cette différence, minime mais mesurable, n'apparaît pas entre R et N dans le profil ACDLRN, soit à une vingtaine de mètres du point G dans le profil EF. D'ailleurs, les divers documents ne sont pas d'une extrême précision: la dernière section du profil ACDLRN accuse une différence de niveau de 45 onces, soit 1,86 m, tandis que la même section, dans le profil CVRN, se réduit à 31 onces, soit 1,33 m... Quant au profil EF, il indique 4¼ pieds de Savoie, soit 1,45 m.

⁹ A Turin, colloc. cit., mazzo 1, pièce 7.

¹⁰ Archives communales, Carouge, 75 Q 4.

Mais peu importe cette imprécision relative sur la fin du tracé, puisque le seul point archéologiquement certain la corrige et qu'on peut le considérer, dans son ensemble, comme vérifié.

PS. La découverte tardive, aux Archives de Carouge (colloc.: 480. P. 12) d'un *Extrait* in partè qua de *La mape de Lancy, duquel on voit l'étendue des terrains, et maisons de Carouge et de Pinchat, a garentir des Corruzions de la Rivière d'arve, par le retablissement des Dignes progettées au Devis du 4.^e mars 1766* confirme le tracé tout en permettant de supposer que sa dernière section est un bief artificiel, alors que, jusqu'à l'intersection de la ligne Bb de la figure 4 ci-dessus, il suivait un ancien bras de l'Arve. L'*Extrait* indique en effet la « ligne au long de la quelle les corrusions D'arve pourroient s'étendre sans l'établissement des Dignes progettées », et cette ligne suit presque parallèlement la rivière à partir de l'actuelle rue du Pont-Neuf.